



FSCF

22 rue Oberkampf - 75011 Paris
 Tél.: 01 43 38 50 57 - Fax : 01 43 14 06 65
 fscf@fscf.asso.fr



Création : www.yellowflag.fr



Fédération Sportive et Culturelle de France

FSCF

Label Famille

1

Envie d'échange et de partage



Pourquoi créer un label "famille" ?

Pour **FAVORISER** l'accès à des pratiques variées, **DÉVELOPPER LA COHÉSION** et **LA SOLIDARITÉ** au sein de la famille. Pour cela il nous paraît opportun d'aider nos associations à mettre en place des programmes et des actions facilitant et encourageant l'accès à la pratique pour tous.

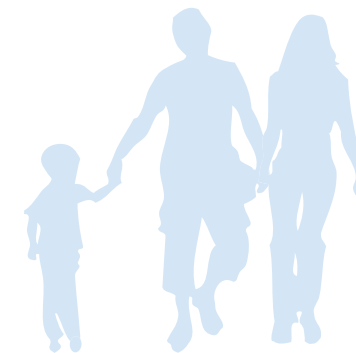
Le label "famille", de quoi s'agit-il ?

IDENTIFIER, RECONNAÎTRE et **VALORISER** les associations mettant en place des actions qui favorisent l'accès à la pratique de tous les membres de la famille : organisation d'un "week-end sport en famille"*, rencontres intergénérationnelles, créneaux horaires communs (parents/enfants), activités, rencontres ou ateliers adultes pendant la pratique des enfants, mise en place d'une prise en charge spécifique des petits ...

*Dispositif du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Qui pourra demander à être labélisé ?

Toutes les associations **FSCF** (sportives, culturelles ou artistiques) proposant une ou plusieurs activités pour des publics variés.



Comment obtenir le label ?

Les associations concernées devront remplir un dossier de demande de labellisation et répondre à un certain nombre de **CRITÈRES OBLIGATOIRES** et **OPTIONNELS** pour obtenir le label. Ces critères listent les publics à accueillir, les actions à mener, les activités à mettre en place pour être éligible.

Il existe **3 NIVEAUX de label**, chaque niveau correspond à la validation d'un certain nombre de critères.



Le label est **attribué pour une durée de 2 ANS** (avec une évaluation intermédiaire).

Quels intérêts pour les associations ?

- **Supports** techniques et pédagogiques
- Accès à une **formation** spécifique
- **Obtention du label = 1 aide** (1 kit matériel adapté aux besoins)
- Accompagnement à la recherche de financements (ex : aides **CNDS**)
- **Développement associatif** : nouveaux publics, nouvelles activités, nouveaux dirigeants ...